



RÉSERVE MARINE DE LA CÔTE PALAVASIENNE

Présentation du projet
28 octobre 2022



Historique du projet

2011

- Etude de faisabilité d'une zone de cantonnement par P2A Développement

2012

- Concertation avec les pêcheurs professionnels, les collectivités, les usagers et les partenaires potentiels

2013

- Présentation officielle du projet par la Mairie de Palavas (réunion du 12/09/13) = **vote du projet de création d'un cantonnement**

2014

- Montage administratif du dossier – Recherche de financements
- Médiation pour obtenir l'acceptation du projet par les plongeurs

Historique (suite)

2015

- Juillet : Proposition d'aménagement pour autoriser une zone à la plongée sous-marine
- Novembre : Acceptation du projet modifié par les représentants de la plongée sous-marine

2016

- Février : Tenue de la Commission Nautique Locale
- Mai et juin : Mise en œuvre règlementaire (arrêts ministériel + préfectoral) pour 5 ans
- Novembre : Création de l'association de gestion
- Démarrage des suivis scientifiques (état zéro / suivis complémentaires)

2017

- Avril : Mise en place du balisage de la réserve (financé à 80% DREAL)
- Avril : Information des usagers
- Mise en place de la surveillance
- Démarrage des actions de communication

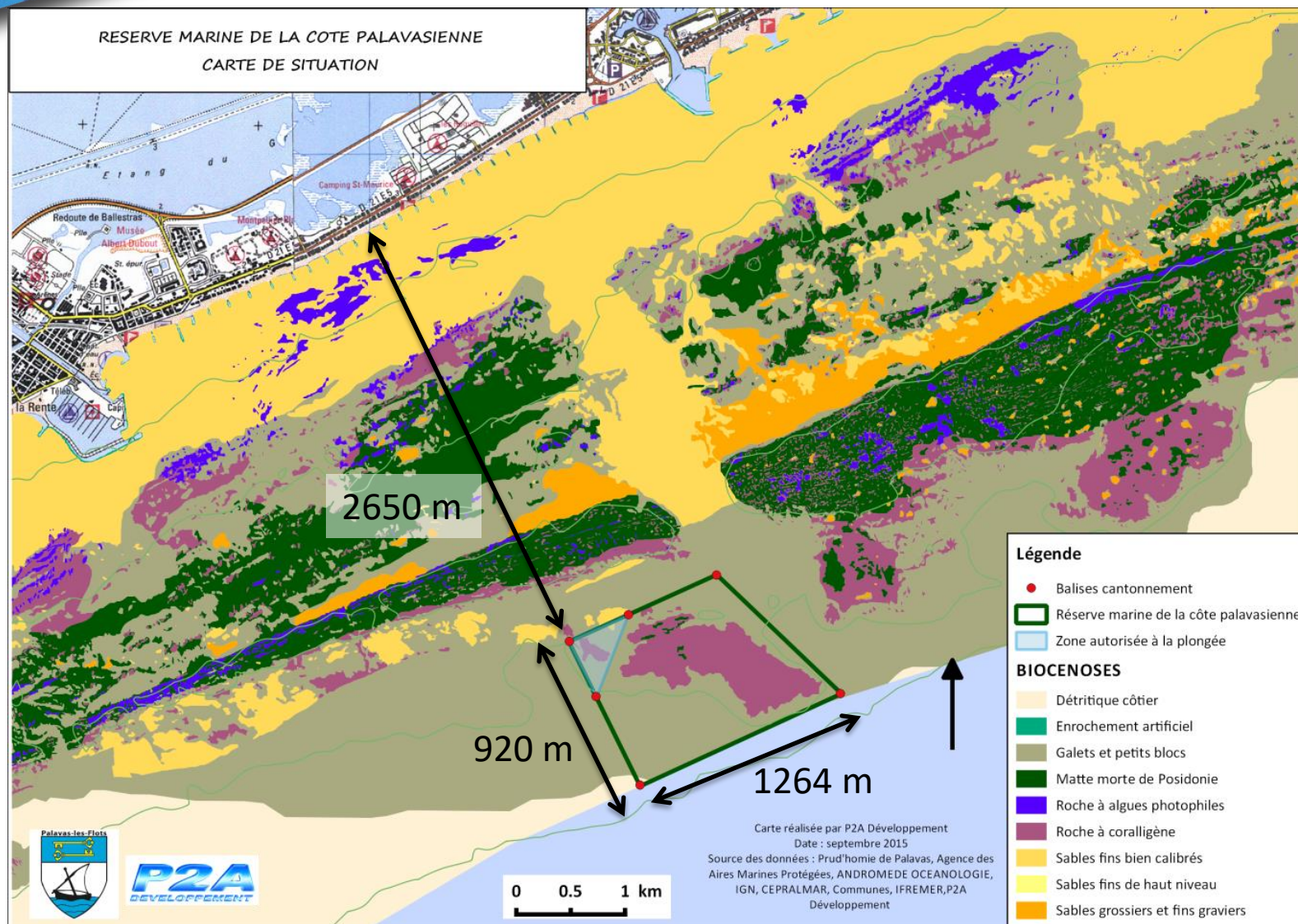
2021

- Renouvellement des arrêtés pour 2 années supplémentaires

Objectifs du projet



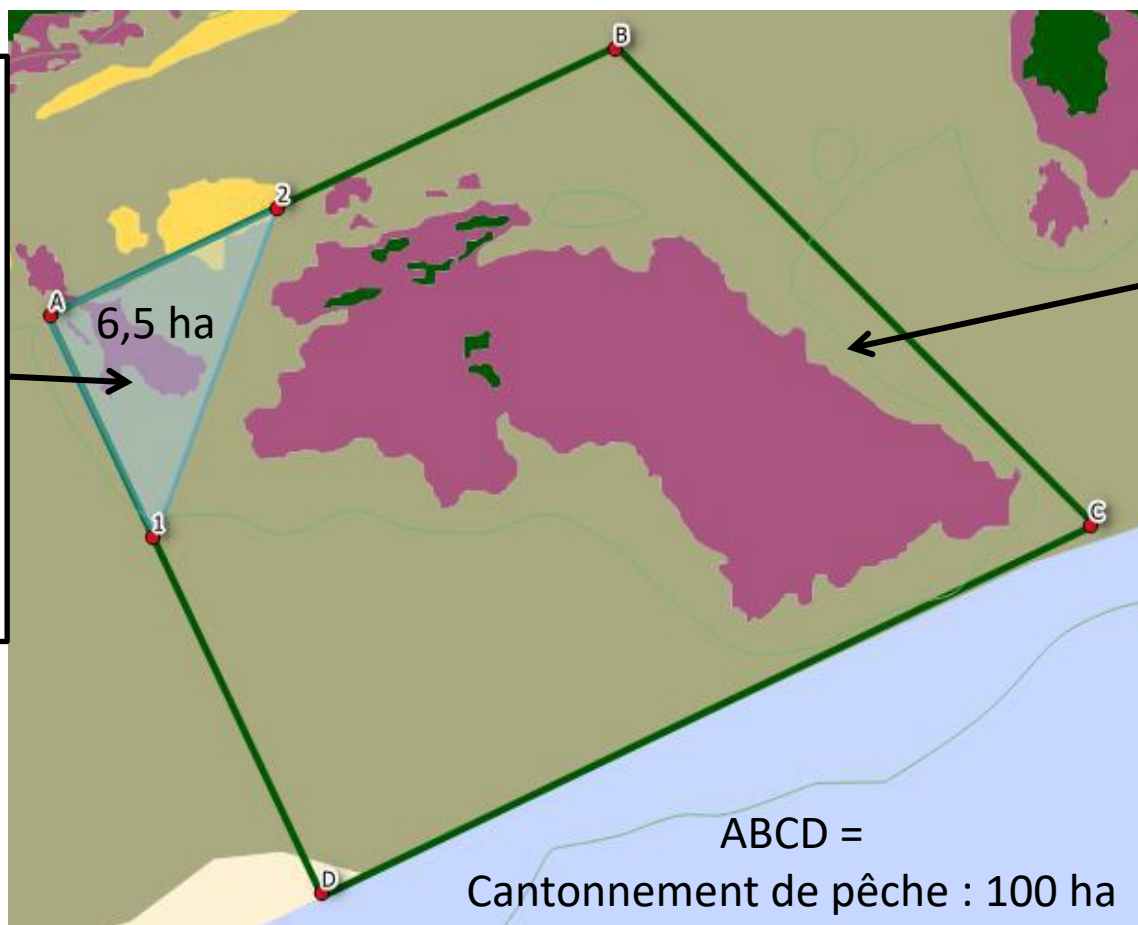
Carte de situation



Réglementation des usages

La navigation est autorisée sur toute la zone sans restrictions particulières

Zone
réglementée
(autorisée à la
plongée)



Zone de
protection
renforcée



Base Juridique

- **Arrêté ministériel du 30 mai 2016 portant création du cantonnement de pêche du banc rocheux de Porquières devant la commune de Palavas-les-Flots**
 - Zone de 100 ha -> interdiction de toutes formes de pêche
- **Arrêté de la préfecture maritime n°149/2016 réglementant le mouillage des navires, la plongée sous-marine et le dragage**
 - Zone de 93,5 ha -> interdiction du mouillage, de l'apnée et de la plongée sous-marine
 - Zone totale 100 ha -> interdiction du dragage
- Durée des arrêtés : 5 ans
- **Prolongés pour 2 ans en 2021**

Balisage de la réserve

- Mise en place de 6 bouées :
 - 4 bouées principales (A, B, C, D)
extrémités de la réserve
 - 2 bouées intermédiaires (1, 2)
délimitation de la zone autorisée à
la plongée sous-marine



**Interdiction de
s'amarrer aux
bouées !**

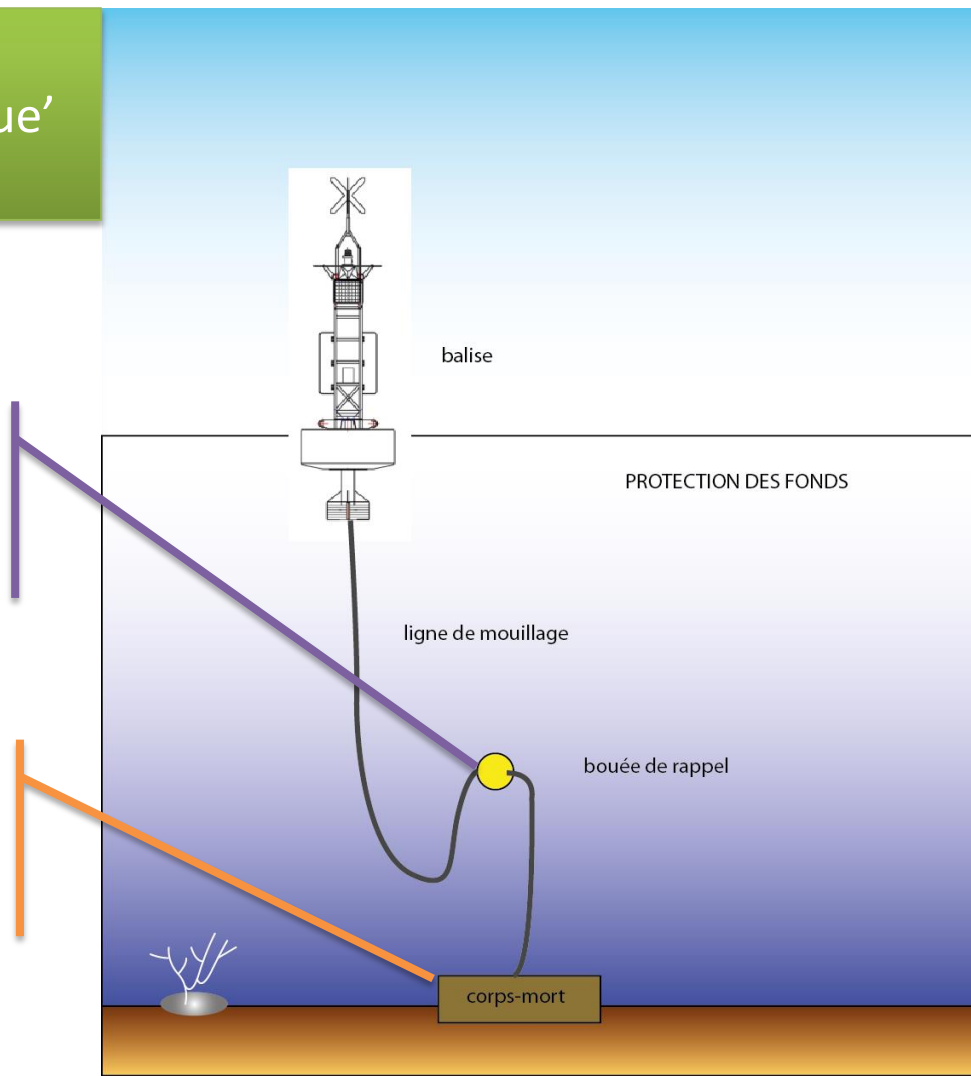


Principe de Balisage

Mouillage de type 'écologique'

Bouée de rappel pour éviter le ragage de la ligne sur le fond

Corps-mort de 3,5 tonnes (bouées principales)



Gestion de la RMCP

- Organe de gestion
- Surveillance
- Suivis scientifiques
- Communication



L'Association de Gestion de la RMCP (AGRMCP)

Extrait des statuts de l'AGRMCP :

- Association sous statut « Loi 1901 »
- Cette association a pour objet, par délégation de la Mairie de Palavas-les-Flots, de mettre en œuvre tous les moyens et toutes les actions de nature à concrétiser les objectifs suivants :
 - la gestion, la protection et la valorisation de la biodiversité des milieux naturels de la réserve marine de la côte palavasienne,
 - la protection et la production des ressources halieutiques, notamment celles exploitées par les pêcheurs professionnels et loisir de Palavas-les-Flots et alentours,
 - l'information du public, des usagers et des scolaires en matière de préservation des milieux marins,
 - de favoriser le dialogue entre les différents usagers maritimes et le développement d'initiatives locales en faveur de la protection du milieu marin,
 - la réalisation d'actions expérimentales et la contribution à des programmes de recherche scientifique ;
- L'association est responsable de la mise en place de la surveillance et des suivis scientifiques de la réserve ainsi que de l'installation et la maintenance du balisage en mer,
- Ses moyens d'action sont : la tenue de réunions, d'ateliers, de manifestations et d'animations pédagogiques, la diffusion de documents de communication, la publication d'études scientifiques et tous moyens permettant de réaliser l'objet de l'association.

Les membres de l'AGRMCP

*Qualité des membres
du Conseil d'Administration*

*Membres du bureau de l'AGRMCP
Membres fondateurs et membres de droit*

Président

- M. Michel ROZELET

Adjoint au Maire de la ville de
Palavas-les-Flots

Secrétaire

- M. Anthony BENEZECH

Prud'homme
Prud'homie de Palavas-les-Flots

Trésorier

- M. Baptiste CANVILLE

1er Prud'homme
Prud'homie de Palavas-les-Flots

**Membres fondateurs
Membres de droit**

- M. Christian JEANJEAN
- M. Jean-Marie BENEZECH
- M. Didier DAYNAC

Maire de la ville de Palavas-les-Flots
Patron pêcheur retraité et ancien élu de
la ville de Palavas-les-Flots
Patron pêcheur retraité et ancien 1er
prud'homme

Surveillance de la RMCP

- Surveillance sur site par l'AGRMCP et la Brigade Nautique municipale

Chiffre établis de août 2021 à Juin 2022

AGRMCP

12

SORTIES SUR
LA RESERVE

31

HEURES DE
SURVEILLANCE /
SENSIBILISATION

5

BATEAUX EN ACTION
DE PÊCHE

Chiffres établis de août 2021 à Mars 2022

BN

200

SURVEILLANCES
AVEC POINT FIXE DE
30 MIN

15

CONSTATATIONS D'INFRACTION
TRANSMISE AU SERVICE
COMPÉTENT DES AFFAIRES
MARITIMES.

27

RAPPELS À TITRE
D'INFORMATION
POUR LA VITESSE À
L'INTÉRIEUR
DU SITE

30

RAPPELS DE LA
RÈGLEMENTATION
(PLONGEUR)

- Caméra longue portée

Suivis scientifiques

- Suivi scientifique = outil d'évaluation de l'efficacité de la réserve
- Suivi obligatoire ≠ suivi complémentaire

Suivis obligatoires

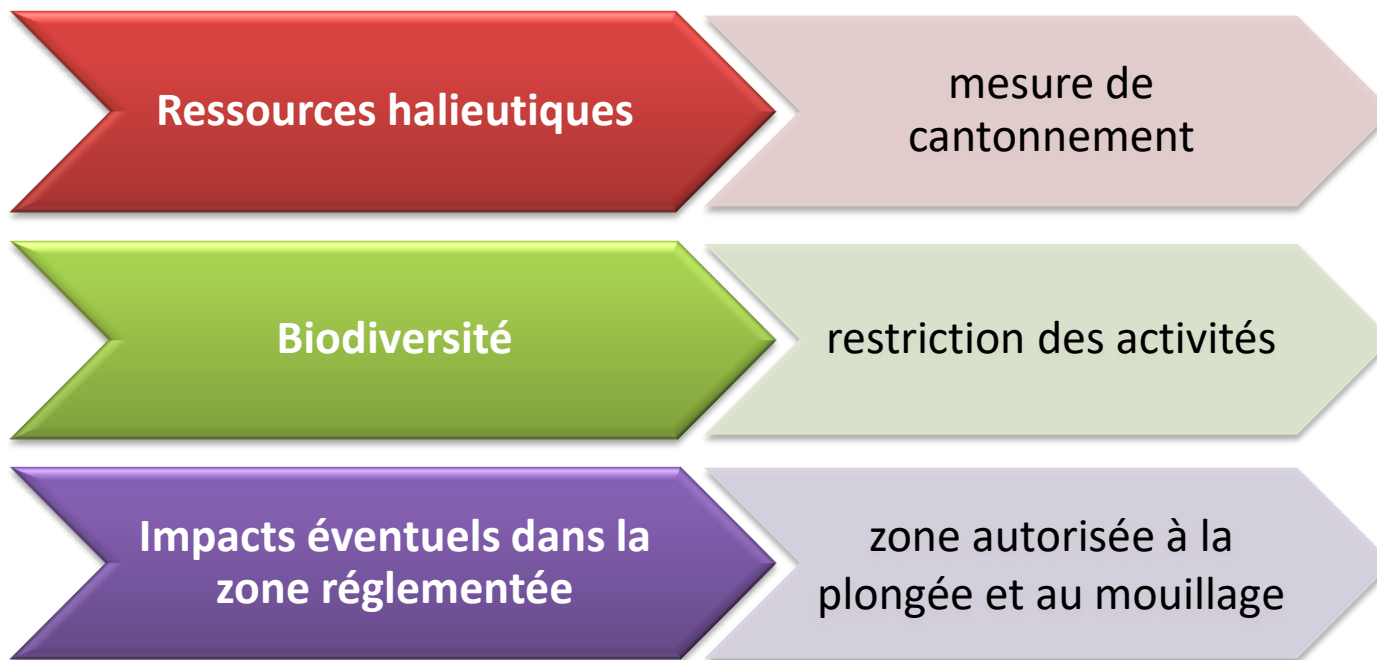
- **article 5, arrêté ministériel**
- réalisé par une entreprise après mise en concurrence

Suivis complémentaires

- **sciences participatives**
- réalisé par les usagers

Suivis scientifiques

- Suivi comparatif (intérieur / extérieur de la réserve) :

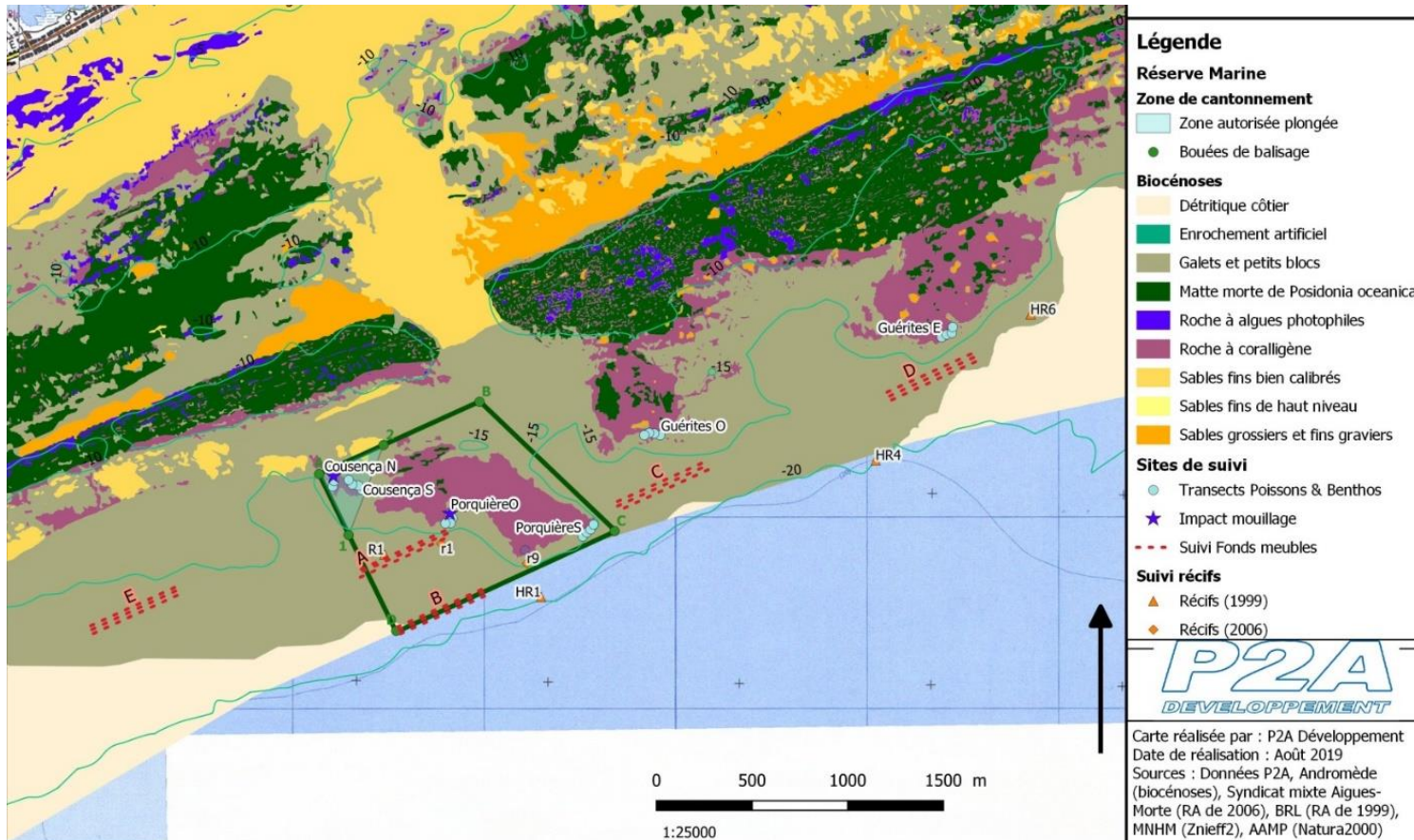


- Réalisation de suivis annuels

Le suivi obligatoire

Stations suivies :

- 2 stations en zone de protection renforcée (Porquières Sud et Porquières Ouest)
- 2 stations en zone de protection avec autorisation de plongée (Cousança Nord et Cousança Sud)
- 2 stations témoins (Guérîtes Ouest et Est)
- 6 récifs artificiels de deux types différents, « cube » et « buse », dont 3 témoins (hors réserve).



Suivi additionnel
dès 2019

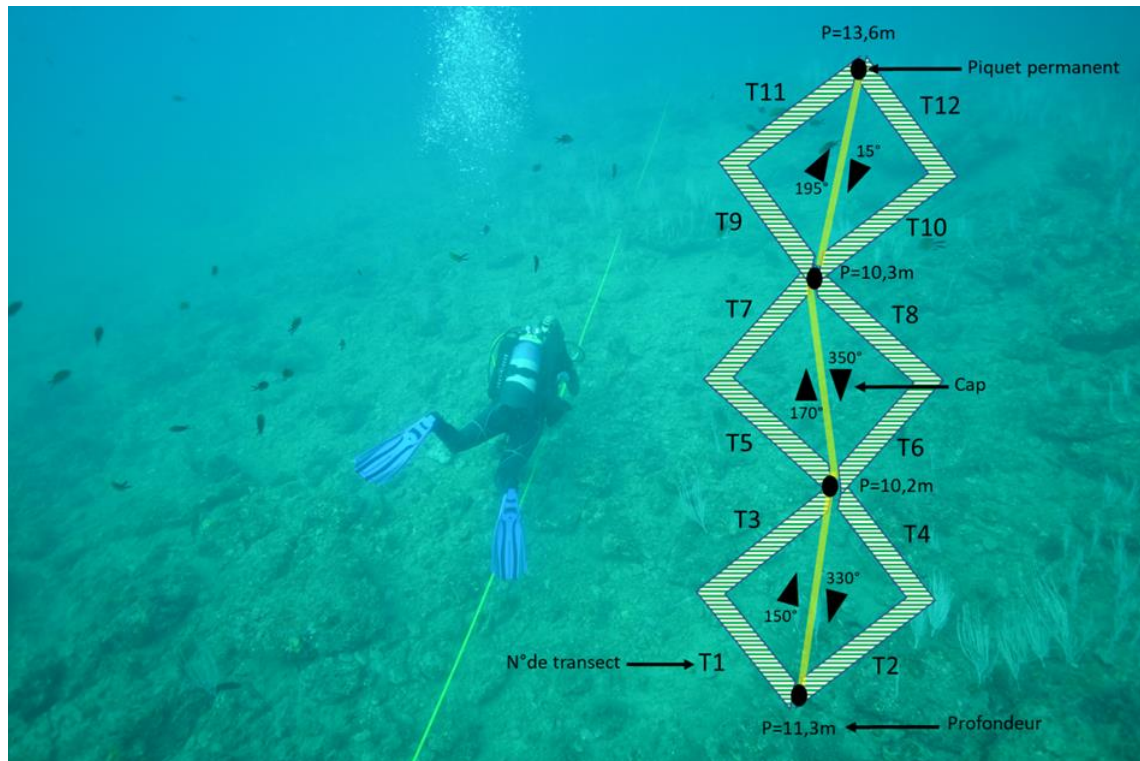
➤ **suivi des fonds
meubles**

5 stations :

- 2 dans réserve
- 3 hors réserve

Suivi des zones rocheuses

- Suivi poissons (comptages en plongée et vidéos fixes) – 6 stations
- Suivi macrobenthos (comptages en plongée) – 6 stations



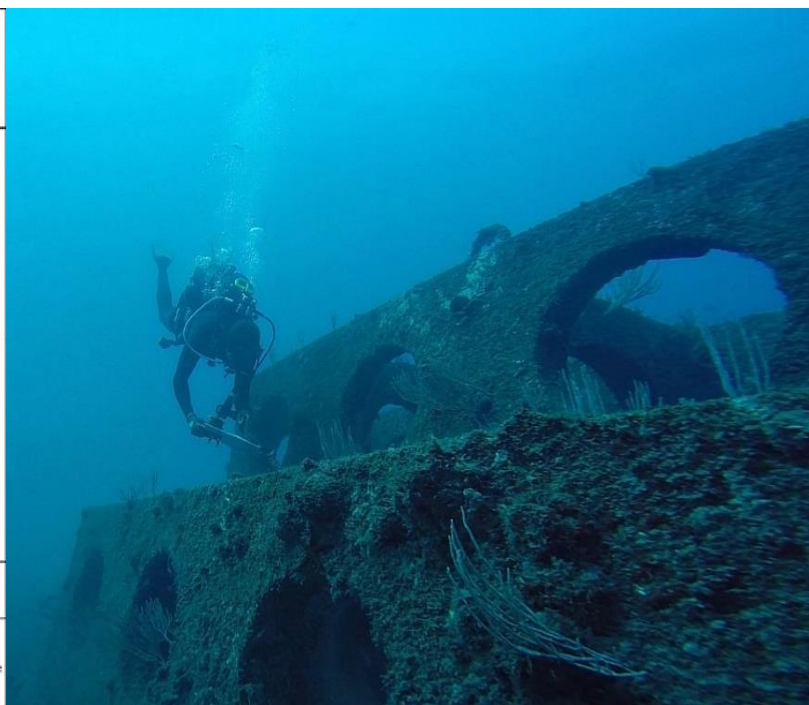
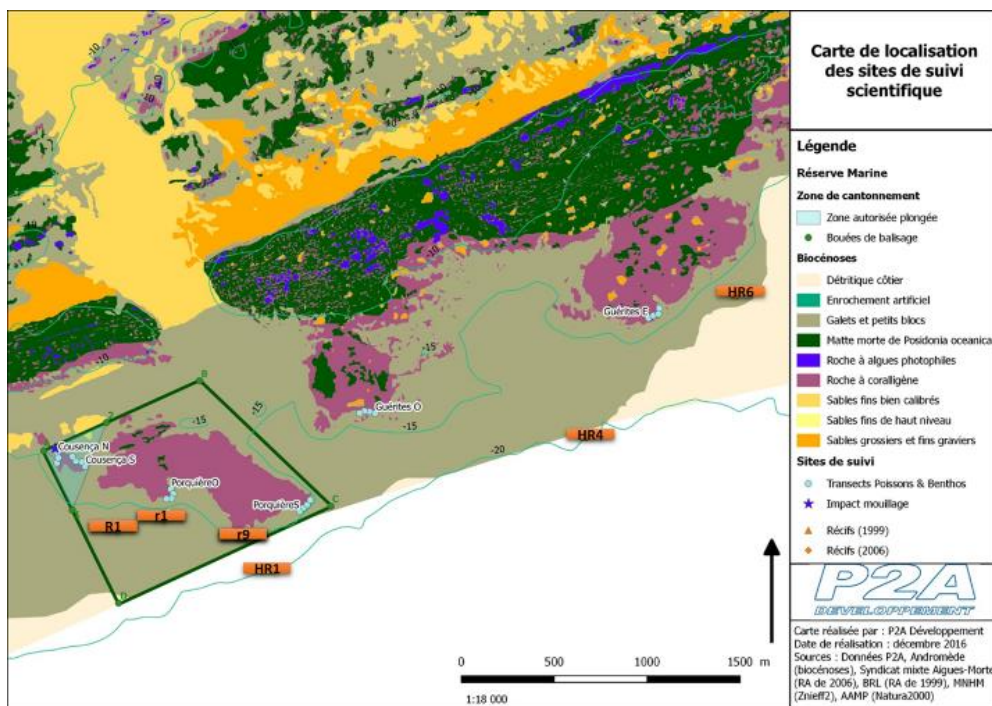
Calcul des indices de biodiversité:

- Abondance
- Richesse spécifique
- Indice de Shannon
- Régularité/équitabilité



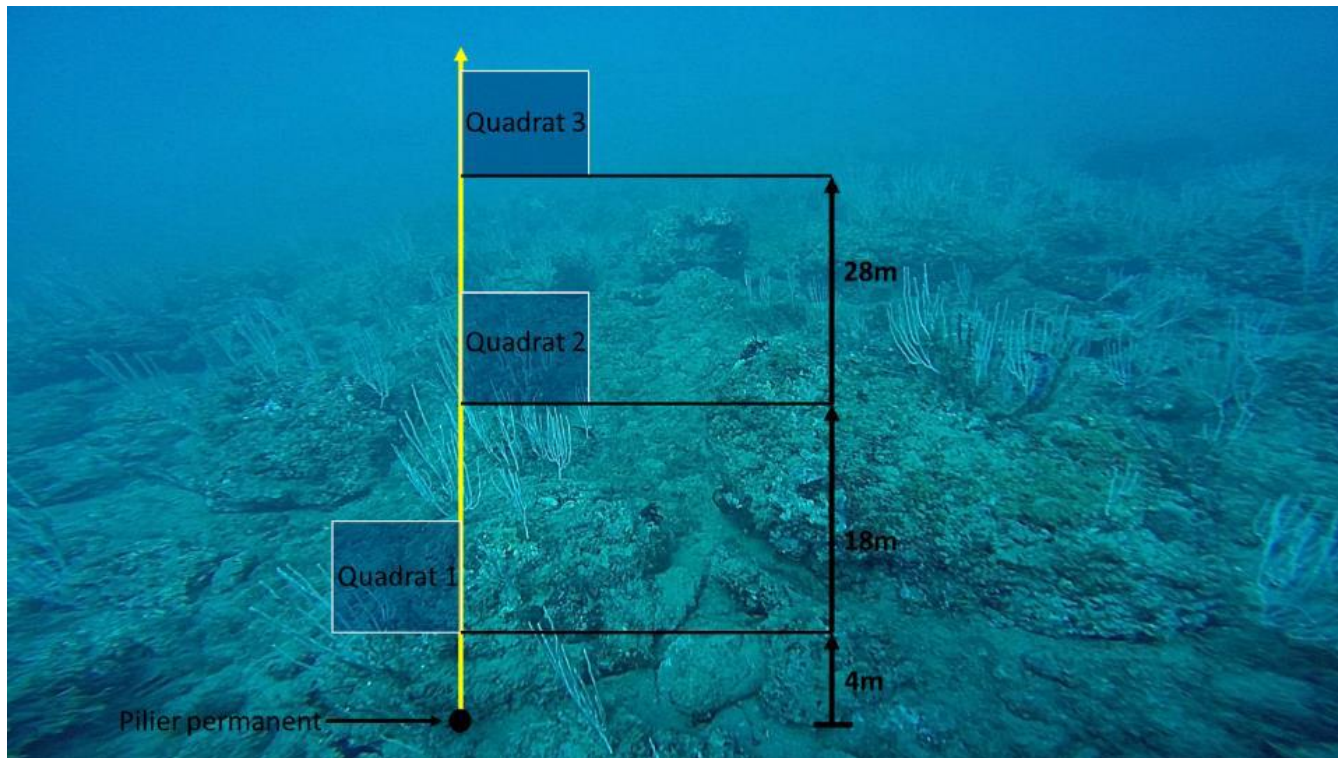
Suivi des récifs artificiels

Suivi poisson (comptages en plongée) – 6 récifs (buses et cubes)



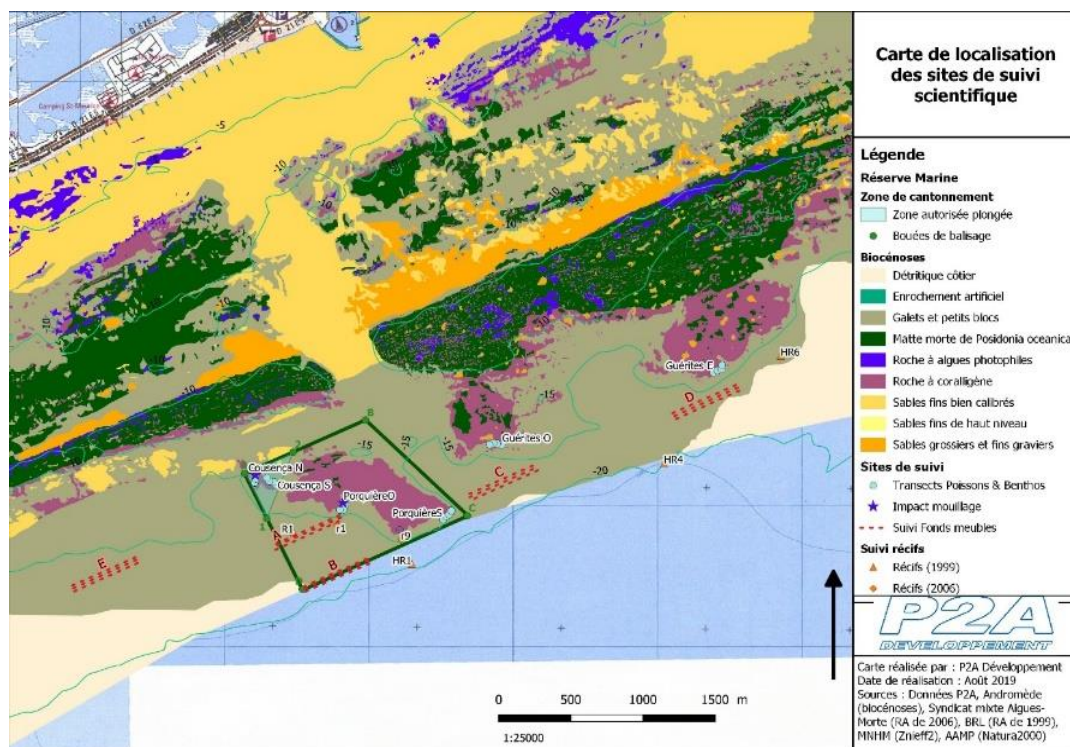
Suivi gorgones

Suivi des gorgones (comptage et mesures) – 2 stations (quadrat 4 m²)
-> Zones Cousança et Porquières



Suivi des fonds meubles

Comptage sur vidéos – 5 stations de 3 transects



Bilan après 5 années

- On observe une abondance en augmentation globale sur les sites de la réserve (malgré une année 2021 mauvaise – conditions d'observations défavorables)
- Les sars (*Diplodus vulgaris* et *Diplodus sargus*), le rouget (*Mullus surmuletus*), le serran (*Serranus cabrilla*) et la girelle (*Coris julis*) sont plus abondants dans la réserve. La dorade royale (*Sparus aurata*) est également plus représentée au sein de la zone de protection renforcée



D. sargus



D. vulgaris



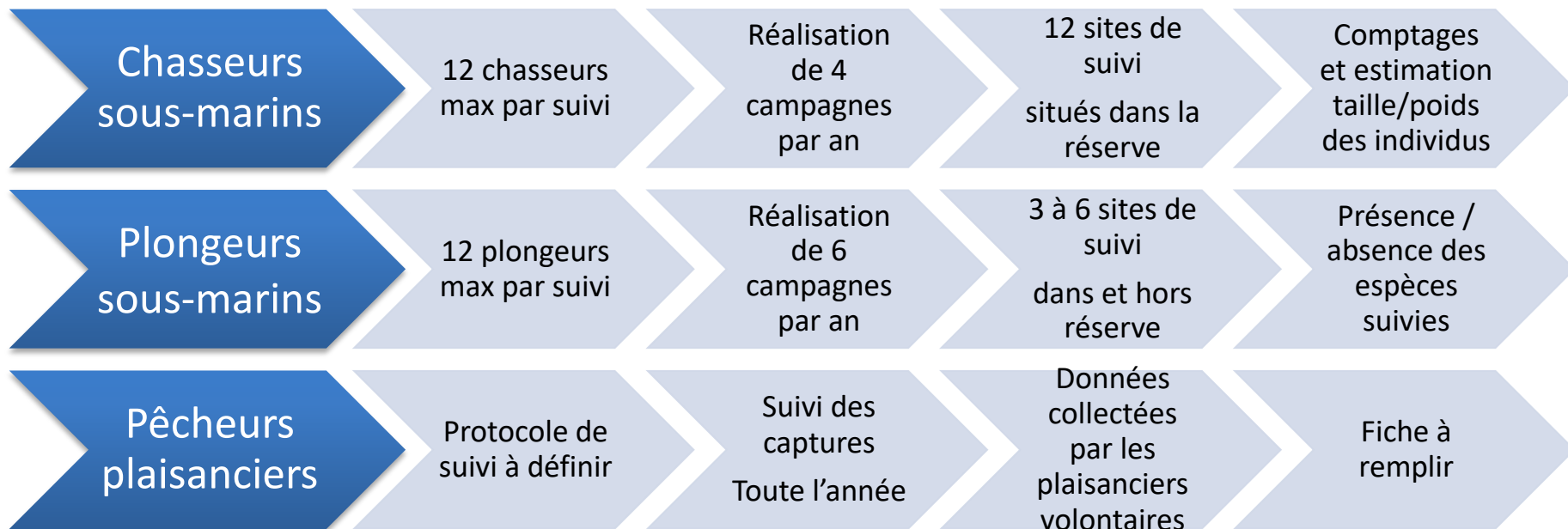
Mullus surmuletus



Sparus aurata

Suivis scientifiques complémentaires

- Protocoles de suivi initiaux :

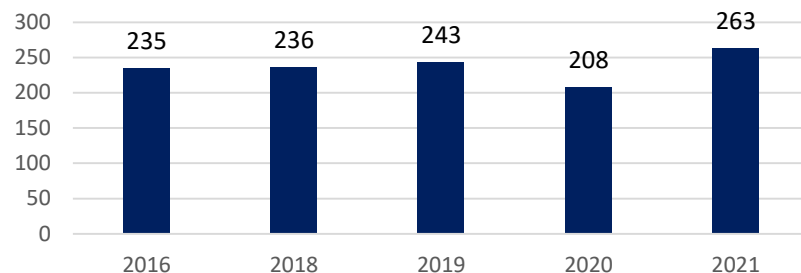


- Suivis pêcheurs et chasseurs sous-marin non poursuivis
- Suivi plongeurs réalisé annuellement depuis 2016

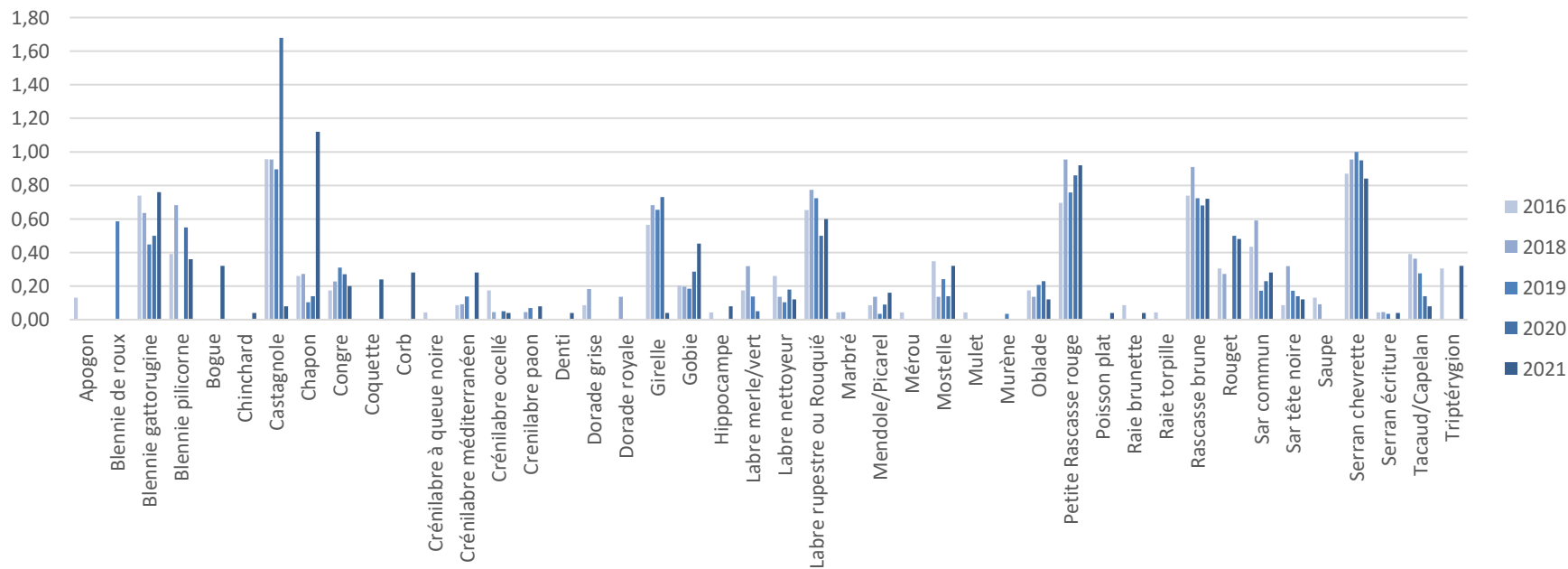
Bilan du suivi FFESSM

- Augmentation du nombre d'espèces observées en 2021
- Nombreuses observations de chapon et castagnoles en 2021 et 2020

Nombre total de détection ichthyologique
par année

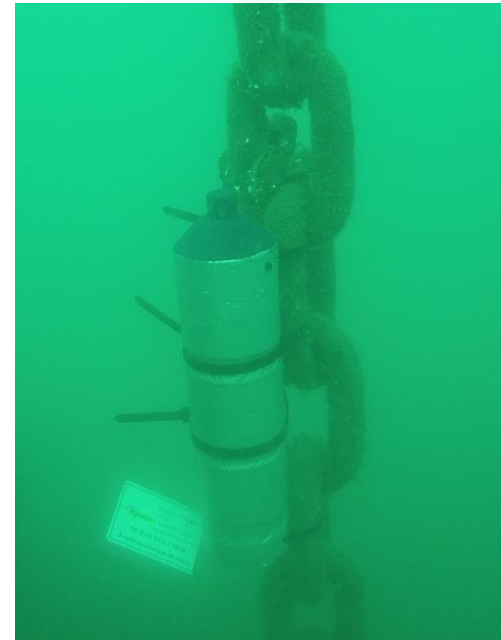


Evolution de l'indice d'abondance de 2016 à 2021



Valorisation de la RMCP

- Publication en cours dans une revue scientifique (équipe de P2A (Mallet & Molinier M2) et Institut Méditerranéen d'Océanologie de Marseille et du Dr T. Changeux (ITA à l'IRD)),
- Implication de Polytech Montpellier (Dr Aliaume),
- Participation à des programmes de suivi de la ressource marine
 - **Programme Connect Med** (Ifremer) :
 - Couvre toute la Méditerranée française : suivi de 300 individus de poissons marqués par émetteur acoustique (loups, saupes, dorades)
 - *Pose de deux enregistreurs acoustiques sur les bouées de la RMCP*
 - **Programme PEEXNAC** (Cépralmar, OP du Sud et P2A Développement) :
 - Programme de recherche sur l'écologie de la nasse variable, en Occitanie
 - *Pose de 2 enregistreurs de température*



Communication/sensibilisation



- Panneaux d'information
- Promotion de la réserve marine (salon du Littoral, fêtes nautiques, etc.)
- Animation et sensibilisation de scolaires



Projets connexes

- **Aire Marine Educative (AME)** pour la sensibilisation des scolaires
- **Ambassadeurs de la Côte Palavasienne (AMBCP)** pour fédérer les acteurs nautiques autour des bonnes pratiques (protection biodiversité, surveillance, etc.)
- **Projet DEMMAR** : sentier sous-marin avec bouées d'information



*Merci pour
votre attention*

